

FRANCE-ANTILLESwww.franceantilles.fr **GUADELOUPE**

Régions Départementales

ENVIRONNEMENT. Aujourd'hui, c'est la journée mondiale des zones humides

| franceantilles.fr | 02.02.2011



L'année 2011 est une année riche en célébrations. La convention internationale sur les zones humides du 2 février 1971 signée à Ramsar fête son 40e anniversaire. Le 2 février est la Journée mondiale des zones humides dédiée à la commémoration de la signature de cette Convention. 2011 a été déclarée Année internationale des forêts par les Nations Unies et son lancement a lieu les 2 et 3 février à New York. Enfin, les outre-mer sont mis sous les projecteurs dans le cadre de l'Année des Outre-mer initiée par le Gouvernement.

Dans le cadre de ce triple rendez-vous, l'ONF propose un ensemble d'actions de sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des zones humides et des forêts au cours de l'année 2011.

Jarry en vedette

Le 23 février, la forêt marécageuse de Jarry est la vedette ! Les zones humides littorales ou mangroves composées d'espèces variées (palétuviers, marais saumâtres et des forêts marécageuses) se développent exclusivement en zone intertropicale. Ce sont des réservoirs exceptionnels de biodiversité offrant un panel élargi d'espèces et d'écosystèmes particuliers. En Guadeloupe, les zones humides littorales représentent 8 000 hectares. Mais des pressions constantes s'exercent sur ces milieux (aménagement routiers, décharges, zones industrielles et résidentielles...). Leur nombre diminue et les cas de pollutions ou de dégradations se multiplient mettant souvent leur équilibre en péril.

Le cas de la forêt marécageuse de Jarry est symptomatique : le principal poumon économique de la Guadeloupe s'est depuis une trentaine d'années développé sur une partie de la mangrove, souvent au mépris des protections légales qui s'imposent normalement au Domaine Public Lacustre et Maritime.

Une action du projet INTERREG (*) sur les zones humides littorales se propose de faire découvrir et de valoriser ces univers originaux uniques en y consacrant un film documentaire. Ainsi, la forêt marécageuse de Jarry est mise en vedette à travers le film « Il faut sauver Jarry... » La diffusion en avant-première de ce documentaire le 23 février à Baie Mahault lance le début des activités

2011 pilotées par l'ONF.

La Caraïbe s'implique

Le projet INTERREG « Protection et valorisation des écosystèmes humides littoraux de l'espace Caraïbes », cofinancé par le FEDER, réunit, derrière des objectifs communs de protection et de valorisation, plus de dix partenaires, institutionnels, associatifs et des collectivités. Les trois DFA (Guadeloupe, Guyane, Martinique) ainsi que trois pays caribéens (Cuba, Porto Rico et Venezuela) sont directement impliqués.

Dans le cadre de cette coopération, 10 actions emblématiques se dérouleront pendant les deux années du projet dans différents domaines : des programmes de recherche sur l'avifaune, la restauration d'une forêt marécageuse, la sensibilisation... « Il faut sauver Jarry... » fait partie du lot de 5 films documentaires trilingues (anglais, espagnol, français) traitant des mangroves des 5 territoires concernés. La production d'un kit pédagogique basé sur ces films est l'objectif final pour sensibiliser les jeunes de la Caraïbe.

(*)INTERREG est une initiative communautaire du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) qui vise au renforcement de la coopération de part et d'autre des frontières afin de promouvoir le développement équilibré et l'intégration du territoire européen.

[Article précédent](#)

[TOURISME. Plaidoyer pour une desserte ...](#)

[Article suivant](#)

[Jacob Desvarieux chanteur et guitariste ...](#)